

Paris, le 22 juillet 2008



COMMUNIQUE SUITE A LA RENCONTRE AVEC LE MINISTRE ERIC WOERTH.

NECESSITE DE LA PARTICIPATION ACTIVE DU SNCD AU DIALOGUE SOCIAL

Le ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction Publique, Eric WOERTH, accompagné de ses proches collaborateurs, Sébastien PROTO, Dominique LAMIOT, Jérôme FOURNEL, Samuel BARREAULT, Max BALLARIN, a rencontré, le mardi 22 juillet 2008, les organisations syndicales douanières et les fédérations des finances à l'exception de la CGT qui n'a pas donné suite à l'invitation du ministre.

Christian CHAPUIS, président de la fédération des cadres CGC des Finances et Jacques DEFFIEUX, président du SNCD représentaient la CGC.

Les différentes organisations syndicales et plus particulièrement vos représentants ont insisté longuement sur 2 priorités :

- la nécessité pour les personnels douaniers de disposer d'un éclairage précis sur les projets du ministre quant à la direction générale des douanes et droits indirects, à court et à moyen terme.
- La nécessité pour les personnels douaniers de disposer d'un accompagnement indemnitaire, à côté de l'accompagnement social, à la hauteur des efforts d'adaptation, fonctionnel et géographique, impliqués par la mise en oeuvre des réformes en cours.

En réponse le ministre a tout d'abord précisé que le gouvernement n'entendait pas remettre en cause le périmètre des missions de la douane, y compris en matière de recouvrement de la TVA à l'importation.

Il s'est ensuite engagé sur 3 points.

Il présentera tout d'abord aux organisations syndicales ses prévisions à l'horizon de 3 - 5 ans pour notre administration en termes de moyens et d'organisation.

Il s'engage ensuite, dans le cadre de la mise en place du nouveau dispositif de dédouanement à communiquer les cartographies régionales indicatives dès que possible en fonction de la finalisation des projets directionnels.

Il s'engage enfin à présenter au mois de septembre des nouvelles propositions d'accompagnement indemnitaire.

En conséquence, le SNCD estime que le contenu des nouvelles propositions sera déterminant quant à l'appréciation que l'on peut porter sur le contenu du dialogue social.

Le président du SNCD,
Jacques DEFFIEUX